



# S E R M O N

## D O V Z I E S M E

ACTES II. VERS. XXII. XXIII.  
XXIV.

VERS. XXII. Hommes Israélites, oyés ces paroles : Iesus le Nazarien, personnage approuvé de Dieu entre vous par vertus, par merueilles & par signes, lesquels Dieu a fait par lui au milieu de vous, comme aussi vous le sçaués.

XXIII. Icelui estant liuré par le conseil défini, & prouidence de Dieu aués prins, & l'avez mis en la Croix, & occis par les mains des iniques.

XXIV. Lequel Dieu a ressuscité ayant deslié les douleurs de la mort, pourtant qu'il n'estoit possible, qu'il fust retenu d'icelle.



**L'** ACTION pour laquelle nous sommes ici assemblez, qui est l'exercice le plus auguste, & le plus solemnel de la religion Chrestienne & le témoignage le plus expres & le plus authentique que Dieu ait jamais donné aux hommes de la communion qu'ils doivent auoir avec lui par Jesus Christ nostre Seigneur; est d'une si grande importâce au salut de nos Ames, que pour peu que nostre texte ordinaire s'esloignast des meditations qui y sont necessaires, nous le quitterions volontiers pour en prendre vn qui s'y rapportast mieux: Mais ce Sainct sacrement ayant esté institué, afin que *toutes fois & quantes que nous mangerons de ce pain, & borrons de cette coupe, nous annoncions la mort du Seigneur, jusque à ce qu'il vienne, 1 Cor. II. 26.* & que la Providence de Dieu nous aiant adressé dans le cours ordinaire de nos sermons, vn texte qui traite si formellement de ce mystere, nous n'auons pas creu que nous deussions le changer, esperans qu'il nous fournira suffisamment & abondamment, de quoi entretenir nos Esprits des pensées conuenables à la grandeur & à l'importance de ce suiet. C'est pourquoi nous

nous vous l'expliquerons en cette action; seulement auons nous à prier ce grand redempteur, duquel il nous est parlé en ce texte, & que nous auons à receuoir en cette Saincte table, qu'il nous y assiste de son Esprit, qu'il nous y esclaire de la lumiere & qu'il nous y suggere les conceptions, les paroles & les mouuements qu'il connoit estre plus propres à vostre edification; Et à vous dire, hommes Chrestiens donnés nous vne attentiuë audience, de mesme que S. Pierre dit ici à ses auditeurs, *hommes Israelites escoutés ces paroles.*

Vous aués ouï ci deuant la premiere partie de la remonstrance qu'il fait aux Iuifs, où il a iustifié ses Collegues, & soi mesme avec eux, de l'imputation calomnieuse de leurs aduersaires, qui disoyent d'eux en se moquant, *Ces gens ci sont pleins de vin doux*, & leur a montré clairement que ce qu'ils leurs preschoyent en toutes sortes de langues les choses magnifiques de Dieu, ne venoit point d'yrognerie, mais de l'inspiration de l'Esprit de Dieu, qui leur auoit esté enuoié du Ciel, selon les prediCTIONS des Prophetes: Nous entrons maintenant avec lui en la seconde qui est la principale, où il leur expose les diuins mysteres de la mort de nostre Sauueur, de sa resurrection bien-

heureuse, de son exaltation en gloire, & de l'enuoi de son Esprit; & les exhorte de reconnoistre, ce Iesus Crucifié lequel ils abhorroyent tant, pour tel qu'il estoit véritablement c'est à sçauoir pour le Messie que Dieu auoit promis à son peuple, & pour le souuerain Seigneur & Redempteur du monde. De cette partie, pour ne nous pas engager à vn plus long discours que cette action ne permet, nous auons pris à vous exposer les trois premiers versets seulement, où nous aurons à considerer distinctement trois points, dont le premier regarde la qualité de Iesus Christ. Le second sa souffrance & sa mort, & le dernier sa resurrection, apres que nous aurons dit deux mots, sur la priere qu'il leur fait de s'y rendre bien attentifs. Ayant à faire à des gens tels qu'estoyent ceux cy, qui non contents d'auoir crucifié le Seigneur de gloire, blasfemoient encore contre son Esprit, & se moquoyent de l'œuvre la plus excellente, & la plus memorable qu'il eust jamais faite dans le monde, avec vne telle insolence, qu'ils en parloyent comme d'un transport de gens yures; il eust eu droit de les traiter avec toute seuerité, & de leur donner les Eloges & les titres qu'ils meritoient: mais il n'eust fait qu'irriter leur malice

lice & effaroucher leurs Esprits. Il a mieux aimé les gagner par des paroles douces & humbles; & comme autre fois entre les Romains, il s'est trouué des Chefs d'armée qui ont appaisé leurs soldats mutinés, & les ont remis dans leur deuoir en les appelant simplement *Quirites*, d'un nom duquel les Citoyens Romains se glorifioyent: Ainsi lui, a voulu se concilier leurs affections, en leur donnant le nom honorable d'*Israélites*, & leur disant *hommes Israélites oyés ces paroles*: Et cette procedure pleine d'une douceur Chrestienne, & d'une prudence vraiment Apostolique, lui a si heureusement reussi, que quelque auersion qu'ils eussent du Nom du Christ, & de la verité de son Euangile, il y en a eu iusques à trois mille, qui ayans ouï son discours, ont eu componction de cœur, & ont dit à l'instant *hommes freres que ferons nous?* En quoi il a donné à tous les Ministres de l'Euangile, vne leçon tres-importante de la maniere en laquelle ils doiuent manier les Esprits pour fleschir leurs affections, & amener leurs pensées prisonnières à l'obeissance de Iesus Christ.

Après les auoir, ainsi préparés, il entre en matiere & leur montre la qualité du Seigneur Iesus telle qu'elle leur auoit aparue, en

l'appelant, *Iesus le Nazarien, homme, ou personnage approuvé de Dieu entr'eux, par vertus, par merueilles & par signes, que Dieu auoit faiçts, au milieu d'eux, comme aussi ils le sçauoyent.* (1. Iean. 5. 20.) Ce, qu'en parlant du Fils de Dieu qui est, côme l'Esprit le nôme ailleurs, (Tit. 2. 13.) *Le vrai Dieu, le grand Dieu,* (Rom. 9. 5.) *le Dieu benit Eternellement,* Il l'appelle simplement *Le Nazarien*, & ne le qualifie qu'*homme ou personnage*; pourroit d'abord choquer vos esprits, mais il n'y a rien en cela dont vous deuiés estonner. Il l'appelle *Nazarien*. Pource qu'encore qu'il ne fust pas né en la ville de Nazareth, neantmoins y ayant passé la plus grande partie de sa vie, il estoit ainsi appelé communement parmi les Iuifs; (Iug. 13. 5.) chose que les Prophetes auoyent predicte, disans, comme l'Euangile nous le rapporte, (Matth. 2. 23.) *& il sera appelé Nazarien:* Et quant a ce qu'il l'appelle *homme*, il ne dit rien en cela contre la verité, mais il la leur disoit avec vne prudence digne de lui: s'il l'eust appelé Dieu, il eust bien parlé en verité, mais non avec prudence, pource que les Esprits de ses auditeurs, n'en estoient pas encore capables: A ce seul mot ils se fussent effarouchez, ils eussent crié au blasfème, & en eussent comme

Caiphe

Caiphe déchiré leurs habits. C'est pour-  
quoi comme quand vn homme est gisant  
à terre & que nous le voulons releuer, nous  
nous enclinons vers lui, & lui tendons la  
main iusques en terre : ainsi S. Pierre  
voyant que des deux natures qui sont en  
Iesus Christ la diuine & l'humaine, ils ne  
connoissoyent que l'humaine, il s'accom-  
mode à eux en cela, & le qualifie simple-  
ment vn *homme* ou vn *personnage*, pour  
les eleuer peu à peu iusques à sa diuinité,  
& le leur faire conceuoir tout entier tel  
que veritablement il est. Remarquez  
en second lieu, qu'il ne l'appelle  
pas simplement vn homme, mais vn  
*homme approuué de Dieu, par vertus, par*  
*merueilles, & par signes*, vn homme que  
Dieu a (Iean 6.27.) *scélé de son cachet*, qu'il a  
marqué de son caractere, & duquel il a con-  
firmé la mission par plusieurs miracles : Ces  
miracles là, il les appelle *des vertus*, ou *des*  
*puissances*, c'est à dire, des ceures immédia-  
tement emanées, de la vertu, & de la toute  
puissance de Dieu : *Des merueilles*, c'est à di-  
re, des actions extraordinaires remplissans  
d'estonnement les Esprits : Et *des signes*, c'est  
à dire, des preuves sensibles de la diuinité,  
de la qualité de Sauueur du monde, & de  
son amour enuers les hommes. Il ioint ces

trois mots ensemble, pour exprimer la multitude & la variété de ces actions glorieuses qu'il auoit faites parmi les Iuifs. Car comme Dieu auoit autorisé autresfois la vocation de Moÿse par toutes sortes de miracles, sans quoi les Iraelites ne l'eussent pas suivi comme leur chef & leur liberateur, ni n'eussent pas eu le courage d'abandonner l'Egypte, où ils auoyent leur demeure & leurs biens, & de passer la mer & le desert pour aller conquerir la terre de Canaan, sur (Nomb. 13.34.) *des geants, au prix desquels ils n'estoyent que des sauterelles*: Aussi a-t-il voulu confirmer celle de Iesus Christ nostre Seigneur, par vne infinité de merueilles qu'il a faites parmi les Iuifs, sans quoi ils ne l'eussent jamais reconnu pour le Sauueur du monde, ni ne se fussent résolus à quitter leurs erreurs, & leurs vices, & à rair par violence le Royaume des Cieux, à la conquête duquel il les appeloit. Or ça esté tres-sagement que S. Pierre a employé enuers eux cette preuue tirée des miracles de Iesus Christ plustost qu'aucune autre: premierement pource qu'il auoit à faire à des infideles (1. Cor. 14. 22.) *pour lesquels sont les signes*, comme il est dit 1. Cor. 14. & particulièrement à vn peuple qui auoit vne merueilleuse auidité à rechercher des signes,

suiuant



suivant ce que nostre Seigneur dit plusieurs fois en l'Euangile, (Matth. 16. 4.) *Cette nation meschante & aduleresse demande signes: & l'Apostre S. Paul, (1. Cor. 1. 22.) Les iuifs demandent signes, & les Grecs cherchent la sapsience.* En second lieu, parce que c'estoit des miracles accompagnés de toutes les conditions qu'ils deuoient auoir, pour estre entierement sans reproche, & pour faire vne fort profonde impression dans les Esprits: car si vous regardés à leur qualité, ils estoient presque tous de la nature de ceux par lesquels le Messie venant au monde s'y deuoit faire reconnoistre, suivant ce qui auoit esté dit Esa. 35. *Vostre Dieu viendra lui mesme, & vous deliurera, & alors les yeux des auengles seront ouuerts, & les oreilles des sourds seront destoupées, alors le boiteux sautera comme le serf, & la langue du muet chantera en trionfe: qui fut la raison pour laquelle, lors que les disciples de Iean Baptiste, lui vinrent demander, (Matth. 11. 4.) S'il estoit celui qui deuoit venir? il leur dit Allés & rapportés à Iean ce que vous aués veu & oui, à sçauoir que les auengles recourent la veue; que les boiteux cheminent; que les lepreux sont nettoies; que les sourds oient; que les morts ressuscitent; & que l'Euangile est presché aux pource.* Si vous en considerés la

grandeur, les Iuifs mesmes auouoyent qu'il ne s'en estoit jamais veu de tels: lamais [disent ils en S. Iean. 9. 32. ] il ne s'est oui dire qu'aucun ait ouuert les yeux à vn aueugle né. Qu'est ceci, (crient ils en S. Luc. 4. 36. ) qu'elle nouvelle doctrine est celle ci? qu'il commande d'auctorité, mesme aux esprits immondes, & qu'ils lui obeissent? Si la multitude, ils confessent eux mesmes, que quand le Messie viendra il n'en fera pas dauantage; & S. Iean dit expressément, que le monde mesme, ne tiendrait pas les liures qu'on en escriroit, si on les vouloit d'escrire de poinct en poinct. (Iean. 21. 25.) Si le but, ils seruoient tous à glorifier Dieu, & à edifier, instruire, & sauuer les hommes. Si la maniere de les faire, il n'y eut jamais rien de plus euident, ni de moins suiet aux soupçons & à la calomnie, car ils les faisoit deuant tout le monde, à sa simple parole, ou a son simple attouchement & se sans en tirer, ni pretendre aucun auantage mondain. En vn mot ils estoient tels, qu'il apparoissoit clairement, que c'estoit Dieu qui les faisoit par lui, comme il est dit ici par S. Pierre. Finalement il insistoit sur ces miracles, parce que c'estoit vne chose dont tout le peuple estoit tesmoin, & dont ils estoient tous conuaincus par le tesmoignage de leurs propres sens comme S. Pierre l'ex-  
 prime,

prime, quand il dit, *que Dieu a faités par luy au milieu de vous, comme aussi vous le saués.* C'estoit leur dire, le ne vous parle point de chose qui vous soyent inconnues, ou qui soient arriuées bien loin de vous: le vous parle de choses que vous saués tous pour les auoir veues, & dont l'effect, pour vne grande partie; est encore deuant vos yeux: car ne voies vous pas encore tous les iours quantité de personnes qu'il a gueries qui de la suidité, qui de son aueuglement qui de sa paralytie, qui de sa lepre, qui de la possession des Demons?

Certes tant de miracles & de miracles si illustres, eclatãs, & si irreprochables, dés lors qu'ils les ont veus, eussent bien deu suffire à vaincre leur incredulité; mais tant s'en faut qu'ils s'y soyent rendus, qu'au lieu de reconnoistre sa qualité, & de recevoir sa doctrine, ils ont foulé aux pieds l'vne & l'autre, & se sont pris mesmes à sa personne avec vne fureur de Demons, & l'ont persecuté iusques à la mort de la Croix: Dieu le permettât ainsi, pour procurer par la mort de son Fils vniue la redemption du genre humain: C'est ce qu'aiouste, *S. Pierre: Icelui estant liuré par le conseil défini de la Prouidence de Dieu aués pris, & l'aués mis en la Croix, & l'aués occis par les mains des iniques.* Où il leur met d'un

costé deuant les yeux leur incredulité, leur ingratitude, leur injustice, leur malice & leur cruauté, pour leur en faire honte & horreur & pour les amener à vne vraye repentance, & de l'autre la premiere cause qui a conduit le tout, afin qu'ils regardent cette œuure, comme vne œuure toute diuine, qu'ils en meditent religieusement les motifs; & que de cette mort de Christ, dont ils faisoient la matiere de leur blâfemes & la pierre de scandale, ils facent desormais l'obiet de leur deuotion, & de leur confiance: considerons attentiuement l'vn & l'autre, & pour suiure l'ordre de nostre texte, commençons par la cause premiere & souueraine de cet illustre euenement. C'est, dit l'Apostre, *Le conseil defini de la prouidence de Dieu.* Ce n'a point esté vne chose qui soit venue simplement de la volonte des causes secondes, ou que Dieu ait permis d'une permission oisive, demeurant là les bras croisés à les regarder faire, ça esté vn decret de la volonte, non vague flottant ou muable, mais *defini*, fixe & determiné: non qu'il ait fait soudainement & par occasion, mais qu'il auoit arresté en soi deuant tous les siecles: car comme dit S. Iaques *2. 15.* de ce même liure, *De tous tēps sont connues à Dieu toutes ses œures:* Decret que l'Escriture appelle

le Conseil, non qu'il ait besoin de consulter personne sur ce qu'il a à faire, ou de deliberer en soi-mesme de diuers moiens de paruenir à ses fins, & de choisir ceux qu'il y trouue les plus propres; mais pour dire, qu'il a ordonné par vne sagesse infinie, tout ce qui doit atriuer en son temps. *Ce conseil*, ou decret de Dieu en ce qui concerne le salut des hommes est de deux sortes, l'vn general pour tous les hommes, l'autre special pour les esleus, le general consiste en deux choses: Premièrement en ce que preuoyant la cheute des hommes au peché, & par le peché en la mort, au lieu de se resoudre, comme il eust peu, à les precipiter tous en l'abysme de la damnation Eternelle sans esperance de ressource, en les traittant comme les Demons à la rigueur extreme de sa justice; Il a eu vne tendresse pour eux qu'il n'a point eu pour les Demons: Tendresse que l'Apostre appelle, (Tite. 3. 4.) *l'amour de Dieu enuers les hommes*, qui a fait qu'il s'est proposé de toute Eternité de leur ouuir la porté de sa misericorde, de les conuier à y recourir, & de reconcilier à soi en effect, tous ceux qui en effect y auroyent leur recours. Secondement, en ce que sa Iustice, entant qu'il est le souuerain juge du monde à l'office duquel il ne repugne pas moins

d'absoudre le coupable que de condamner l'innocent, estant vn obstacle inuincible qui les eust empesché d'obtenir de lui la remission des pechés, & la vie Eternelle, qu'ad mesmes ils eussent eu leurs affections les mieux disposées du monde à recourir à sa misericorde, & cette Iustice ne pouuant estre satisfaite que par vne satisfaction infinie, laquelle ni l'homme, ni aucune autre creature, comme estant finie de sa nature, ne lui eust peu fournir; il s'est resolu à donner son Fils vnique & bien aimé pour faire cette satisfaction en leur place; en se reuestant de leur nature, afin qu'il eust droit de les racheter comme leur plus proche parent; & en souffrant en cette nature les peines qu'ils auoient meritées, afin qu'ils en fussent exempts à jamais; Voila en quoi consiste son conseil ou son Decret general: le principal est celui qu'il a fait en faueur de certains hommes qu'il a esleus, & de les amener effectiuement au salut Eternel: Et pource que leur incredulité naturelle, les eust empesché d'y paruenir, personne n'y pouuant paruenir qu'en croiant, de surmonter cet obstacle là par la vertu de son Esprit, & de créer par lui la foi au dedans de leurs cœurs.

L'Apostre

L'Apostre S. Pierre en ce lieu ne parle pas de ce conseil ou decret special, mais du general par lequel Dieu a resolu de toute Eternité, de se rendre reconciliable aux hommes, en liurant son Fils à la mort pour tous ceux qui recourront à lui avec vne vraie repentance de leurs pechés, & vne ferme confiance en la misericorde de Dieu, & en la satisfaction de ce grand redempteur. C'est ce conseil absolu & déterminé qui est proposé à tous hommes en l'Euangile quand il est dit que (Iean 3.16.) Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne perisse point, mais ait la vie Eternelle. (1. Tim. 2. 5.) Qu'il y a vn seul mediateur entre Dieu & les hommes, assavoir Iesus Christ homme, lequel s'est donné en rançon pour tous: (1. Iean 2.1.) Que si quelcun a peché, nous auons vn Auocat enuers le Pere, assavoir Iesus Christ le Juste, qui est la propiciation pour nos pechés, & non seulement pour les nostres, mais aussi pour ceux de tout le monde: Car c'est ce que l'Apostre S. Paul entend par le Conseil de Dieu, quand il dit au 20. de ce mesme liure, Qu'il ne s'est point retenu qu'il n'ait annoncé tout le conseil de Dieu, à ceux auxquels il parle. Conseil, ou decret, que nous n'appelons pas conditionnel mais absolu & déterminé, parce

qu'encore que les promesses qui sont fondées sur ce decret, & par lesquelles il est appliqué aux fideles, soyent proposées en termes conditionels, *Si tu crois tu seras sauué*: neantmoins ce decret sur lequel elles sont fondées, est (comme parle ici S. Pierre) *vn conseil defini*, vn decret constant, immuable & irreuocable, que Dieu a fait de liurer son Fils à la mort pour les pechés des hommes, & de sauuer pour l'amour de lui tous ceux qui en son Nom, imploreront avec vne vraie foi sa misericorde & sa grace. C'est selon ce conseil Eternel que Iesus Christ a esté liuré en son temps, & que par le merite de sa mort, la possibilité d'estre reconcilié avec Dieu, & sauué Eternellement, a esté acquise à tous hommes; si bien que pour estre sauués, il ne leur faut que croire en lui, rien ne les pouuant exclure de son salut, que leur propre incredulité. Voila quelle a esté la premiere & supreme cause de la mort de nostre Sauueur, voions en maintenant les causes secondes. S. Pierre nous les montre, quand il dit en parlant aux Juifs; *Vous l'aués pris & l'aués mis en la Croix & l'aués fait mourir par les mains des iniques*. Au lieu de l'embrasser comme le vrai Messie, qui en auoit toutes les marques, qui en faisoit toutes les actions, en trauaillant

cont-



continuellement pour vostre bien, & pour vostre salut, & se signalant parmi vous par vne infinité de merueilles, vous l'aués pris comme vn malfaiteur, vous l'aués lié & garrotté comme vn larron ou vn brigand; vous n'aués point fait mesme de conscience, ni de recourir à Pilate pour le faire condamner à la Croix; ni de vous seruir des soldats Romains, pour en executer la sentence, & ainsi d'employer contre vostre Sauueur, des ennemis jurés de Dieu & de la vraie religion: Et il nous propose ces causes là, comme des instruments, qui n'ont rien fait qu'executer ce que la premiere & souveraine, assauoir Dieu mesme, en auoit ordonné; comme aussi vous l'orrés ci deffous au chap. 4. disant à Dieu, *Pour vrai contre ton S. Fils Iesus que tu as oinct, se sont assemblés Herode & Ponce Pilate, avec les nations & les peuples d'Israel, pour faire toutes les choses que ta main, & ton conseil auoyent auparauant determinées d'estre faites.* Mais, comment est ce qu'a vne œuure si sainte Dieu s'est voulu seruir de si damnables instruments? Je m'en vai le vous dire, & vous le comprendrés aisément. Il falloit que la mort par laquelle nostre Sauueur deuoit faire l'expiation de nos fautes, fust vne mort publique, ignominieuse & maudite;

qu'il y fust condamné comme criminel par ceux qui auoyent l'administration de la justice publique; qu'il fust traité avec toute sorte d'indignité comme vn homme execrable; qu'il fust saisi & lié comme vn malfaiteur; tirassé & traîné, par deuant les tribunaux ciuils & Ecclesiastiques de la Iudée; moqué, souffleté, fouetté, couronné d'espines, cloué à la Croix, & en cette Croix couuert de crachats, chargé d'iniures, & abruué de fiel & de vinaigre: cela ne se pouuoit pas faire par des gens de bien: car faire toutes sortes de maux & d'outrages au Fils de Dieu, & estre gens de bien, sont choses incompatibles. Il a donc fallu que cela se soit fait par des meschans, animés de l'esprit malin & transportés de fureur & de rage, tels qu'ont esté les Scribes, les Pharisieus, les Sacrificateurs, les anciens de ce peuple brutal, qui crioyent sans sauoir pourquoi, *Crucifie, crucifie le*, ou mesme par des infideles destitués de toute connoissance de Dieu & de sa Loi, tels qu'estoyent Ponce Pilate & les soldats Romains. Vous me dirés, mais Dieu s'est il pas par la rendu leur complice & mesme autheur de peché; comme estant la premiere cause par qui tout cela est arriué, & qui a mis tels instrumens en œeure? Non parce qu'il est bien la

la cause de ce qui en est reüssi, c'est à dire, de la mort de Christ, & de nostre redemption, mais il n'est pas l'auteur des pechés qui s'y sont commis, lesquels on ne peut imputer qu'au vice des causes secondes: Car comme quand anciennement le Magistrat Romain, condamnoit certains criminels à estre exposés aux lions, il y auoit fort grande difference, entre l'action de ces bestes farouches, qui en déchirant ainü les hommes ne cherchoyent que de satisfaire à leur ferocité naturelle, & l'action du Magistrat qui auoit pour but de punir les crimes, & de donner de la terreur aux meschans par l'exemple de cette peine: ainsi en cette occasion de la mort de nostre Sauueur, autre a esté l'action des Iuifs & des soldats Romains, en laquelle ils ne se sont proposé, que d'assouir leurs passions maudites & damnable, & autre l'action de Dieu qui a eu pour visée de satisfaire à sa iustice par la punition des pechés des hommes, en la personne de son Fils, & de sauuer par sa misericorde tous ceux qui y auroyent recours, par le merite de cette satisfaction. En cet ancien supplice que nous disions, le Magistrat n'inspiroit pas aux Lions cette humeur cruelle, qui les portoit à deschirer les hommes: Il s'en seruoit seulement, pour

executer ses iugemens contre les crimes: Dieu aussi n'a pas inspiré aux Iuifs, ni aux soldats Romains, ces mouuements d'impieté, d'auarice, d'ambition, d'enuie de malice & de cruauté, qui les ont portez à traiter ainsi nostre Seigneur Iesus: Il s'en est serui seulement, & les a adressez par sa Prouidence à l'effect, qu'en son Conseil Eternel, il s'estoit proposé de produire en son temps. Ils pensoyent en cela faire leur propre volonté qui estoit impie, & meschante; & Dieu a fait par eux la sienne qui estoit tres-saincte & tres-bonne: & ce qui est encore plus admirable, c'est qu'en faisant mourir Iesus Christ, ils ont commis vn crime pour lequel ils ont merité mille enfers, & neantmoins que tous ceux qui se sont repentis de leur faute, & qui ont creu en lui, en cette mesme mort qu'ils lui ont causée, ont trouué l'expiation de leur crime, & non de celui là seul, mais de tous les autres ensemble: si bien que Iesus Christ pouuoit dire tres-veritablement aux Iuifs, ce que Ioseph disoit à ses freres, (Gen. 50. 20.) *Ne soies point en peine du mal que vous aués fait contre moi. Vous l'aués pensé en mal, mais Dieu l'a pensé en bien, & m'a enuoie pour vous faire viure par vne excellente deliurance, car si vous croies en moi, ce*  
mesme

mesme sang que vous aués versé en ma Croix , vous lauera de tous vos pechez & cette mesme mort que vous m'aués procuré vous sauuera Eternellement.

Mais de cette consideration de sa mort, passons à celle de sa resurrection, dont l'Apôstre ajoute, *Lequel Dieu a ressuscité, ayant deslié les douleurs de la mort, d'autant qu'il n'estoit pas possible, qu'il en fust retenu.* Où il nous represente premierement l'auteur de cette resurrection, assavoir Dieu ; Car encore qu'il peult dire que Iesus Christ s'estoit ressuscité soi mesme , suivant ce qu'il disoit ( Iean 2.19. ) *Destruisès ce temple, & en trois iours ie le releuerai :* ( Iean 10.18. ) *I'ay puissance de quitter ma vie, & i'ay puissance de la reprendre derechef :* il ne le dit pas, parce que les Iuifs, qui ne reconnoissoyent pas encore Iesus Christ pour Dieu, n'eussent pas esté capables d'entendre cela, & s'en fussent scandalisez : Mais il dit que c'est Dieu qui l'a ressuscité, ce qui est aussi tres-veritable, comme l'Escriture l'atteste en vne infinité de lieux. En second lieu, il nous signifie la maniere en laquelle il la fait, assavoir, *en desliant les douleurs de la mort :* Ces mots sont empruntez des Pseaumes 18. & du Pseaume 116. le mot dont vſe le Prophete en ces deux lieux là, signifie

proprement *des cordeaux & des liens* ; quelques fois aussi, il signifie par métaphore, des douleurs, dont vne personne est pressée & ferrée, comme avec des cordes ; & telles ont esté celles de nostre Seigneur en la Croix, où il en a esté (Matth. 26. 38.) *pressé jusques à la mort*, qui s'en est effectiuement ensuiuie : C'est pourquoy encore que ce mot, eust fort bien peu estre traduit *cordages* ou *liens*, neantmoins les septante Interpretes l'ayans rendu par celui de *douleurs*, S. Luc en rapportant ces mots de l'Apôtre, a fuiui volontiers cette version, pour ne sembler innouer quelque chose sans nécessité en vne version receue communement en l'Eglise ; Et il dit que Dieu en ressuscitant Iesus Christ, *a deslié les douleurs de la mort*, c'est à dire, l'a deliuré de la mort où l'auoyent reduit ses douleurs, & l'a mis en estat de n'auoir plus iamais ni mort, ni douleurs ; car depuis (Rom. 6. 9.) *qu'il est ressuscité vne fois, la mort n'a plus domination sur lui* : la resurrection le mettant en vne condition impassible, incorruptible & inaltérable à iamais. Finalement il nous exprime la raison pour laquelle il a esté nécessaire qu'il ressuscitast ; assauoir parce qu'il estoit impossible qu'il fust retenu par la mort, c'est à dire impossible, que n'estant entré dans

dans

dans les prisons de la mort que pour satisfaire pour nous, apres qu'il a eu fait nostre entier payement, il y fust encore detenu, & que celui qui dès les temps Eternels estoit ordonné pour le salut de tous les croyans, & pour la benediction de tout l'univers succombast à la malediction, dont toute sorte de mort, mais specialement celle de la Croix portoit de si essentielles marques. Mais nous n'insisterons pas plus long temps sur la consideration de ce poinct, tant parce que le temps nous presse, que parce que nous aurons encore à vous en parler en l'exposition du texte suiuant.

Ce que nous venons d'entendre Mes Freres, tant sur ce poinct, que sur les deux autres, nous peut suffire pour l'intelligence de nostre texte: mais il ne nous peut pas suffire pour nostre salut, si nous ne nous en faisons vne bonne application à nous mesmes. Premièrement donc ramenteuons nous ce que S. Pierre represente ici aux Iuifs, *que Iesus Christ a habité au milieu d'eux, qu'il y a fait vne infinité de miracles, qu'ils en ont tous esté tesmoins*, qu'ainsi ils sont inexcusables, s'ils ne reconnoissent la qualité; & ne reçoient sa doctrine: & faisons là dessus cette reflexion en nous mesmes; Si les Iuifs pource que Iesus Christ a

habité au milieu d'eux corporellement, & leur a fait voir plusieurs signes & miracles sensibles, sont inexcusables de n'auoir pas reconnu la personne & suiui ses enseignements, nous au milieu desquels ils habitent spirituellement, aux oreilles desquels, il fait retentir tous les iours sa voix en la predication de son Euangile, aux yeux desquels il est pourtrait & comme crucifié entre nous, à qui il fait voir en la Croix les incomprehensibles merueilles de sa charité enuers nous, & deuant lesquels il dresse au iourd'hui sa table, pour nous y donner, non seulement ces symboles exterieurs qui nous sont ici presentez, mais son propre corps & son propre sang afin d'en estre sustentez en l'esperance de la vie Eternelle: combien plus serons nous condamnables deuant son iugement, si nous ne l'embrassons comme nostre vnique Sauueur, si nous ne l'aimons de tout nostre cœur, si nous n'escoutons attentiuement sa parole, si nous ne participons à son sacrement avec la deuotion conuenable, si nous ne nous estudions à viure selon les Saints enseignements, & à lui estre rendus conformes en Saincteté & en iustice, pour l'estre aussi vn iour en beatitude & en gloire? S'il a autrefois



fois prononcé contre les villes de Galilée, qui auoyent esté honorées de sa presence, & gratifiées de ses miracles, & qui ne s'estoyent point pourtant conuerties, ces maledictions effroyables, ( Matth. 11. 21. ) *Mal-heur sur toi Corazin mal-heur sur toi Bethsaïda &c. Tyr & Sidon seront plus tolerablement traittez au iour du iugement que vous : Et toi Capernaum qui as esté esleuée iusques au Ciel ; tu seras abaisée iusques en enfer, car si en Sodome eussent esté faites les vertus qui ont esté faites au milieu de toi, elle fust demeurée iusques à ce iour, N'auons nous pas suiet de craindre, qu'il ne tonne de mesme du Ciel sur nostre ingratitude, & sur le profond mespris de sa parole & de sa grace, qui se voit au milieu de nous ? Pensons y desormais comme nous deuous Tres-chers Freres, & ne continuons plus à receuoir la grace de Dieu en vain, comme nous auons fait ci deuant ; de peur qu'il ne la retire tout à fait de nous, & que le Royaume ne soit donné à d'autres qui en fassent leur profit mieux que nous : Mais réueillons à bon escient nostre zele pour apporter au seruice de Dieu autant de diligence & d'ardeur que nous y auons apporté iusques*

ici de ciedeur & de nonchalance, afin qu'il nous continue cette douce & precieuse liberte de laquelle nous iouïssons aujour-d'hui par sa grande misericorde, d'entendre sa parole, & de participer à ses sacrements dans nos saintes assemblées; & que comme nous l'auons receue de nos peres nous la puissions transmettre à ceux qui viendront apres nous; afin qu'il soit serui, adoré & glorifié par nous & par les nostres de generation en generation.

Quand puis apres nous entendons le reproche que S. Pierre fait ici aux Iuifs d'auoir pris, cloué à la croix; & mis a mort nostre Seigneur, entrons en nous mesmes & considerons, si nous ne sommes point coupables de la mesme chose. Certes nous ne le sommes pas au mesme sens, qu'ils l'ont esté; nous ne l'auons pas enuoïé saisir par des soldats armés, nous ne l'auons pas tué par les rues; nous n'auons pas crié à Pilate, *crucifixe, crucifixe le*, mais on peut dire en un autre sens que nous l'auons fait; entant que ça esté à cause de nous qu'il a souffert la mort en la Croix: (Es. 53. 5.) *car il a esté froïssé pour nos pechés, nauré pour nos iniquités: Ce sont nos forfaits & nos vices que la justice de Dieu a punis ainsi seuerement en lui: Ce sont nos crimes qui lui ont causé toutes*

les

ses douleurs, & pourtant nous auons fuiet de les haïr d'une parfaite haine, de les fuir comme les portes des enfers, de les abhorrer comme des monstres qui ont fait mourir nostre Chef, & mourir parmi des peines & des tourments qui eussent esté intolerables à tout autre qu'à lui. Mais au contraire, n'y en a-t-il pas, qui apres (Heb. 6. 4.) *auoir esté illuminés, & auoir gousté le don celeste & la bonne parole de Dieu*, retournent à leurs premiers pechés, *crucifient derechef le Fils de Dieu quant à eux & l'exposent à opprobre*: Prenons garde, prenons garde Mes Freres, qu'il ne nous arriue jamais de tomber en vn tel mal-heur duquel l'Apostre dit *Qu'il est impossible que ceux qui y tombent, soient renouvelés à repentance*. Quand Dieu commande à vouloir former Iesus Christ au dedans de nos cœurs par la predication de son Euāgile, & par quelques degrés de la lumiere de son bon Esprit, ne soions pas si miserables que de (1. Theff. 5. 19.) *l'y esteindre*, par nos vices; mais au contraire adonnons nous avec zele & avec ardeur à tous les exercices de la pieté pour l'y entretenir, l'y fortifier & l'y arrester de jour en jour, iusques à ce qu'il y soit formé tout à fait & venu à la parfaite stature, & que chascun de nous puisse dire à bonnes enseignes, (Gal. 2. 20.)

*Je vi non point maintenant moi, mais Christ vit en moi, & ce que ie vis en la chair ie le vis en la foi du Fils de Dieu qui m'a aimé & qui s'est donné soi mesme pour moi.*

Mais ce que nous deuons plus retenir & méditer de ce discours, c'est ce qui nous y est enseigné de la cause première & principale de la mort de nostre Sauueur & de sa resurrection. Ce qu'il a esté cloué à la Croix & qu'il y est mort parmi les tourments, ça esté, dit l'Apostre, *par le conseil desiré de la prouidence de Dieu* qui l'a ainsi voulu, pour nous rachetter par cette mort de celle que nous auons mérité de souffrir Eternellement dans les Enfers, & pour nous acquérir l'immortalité bien-heureuse, & la beatitude des Cieux. ô amour admirable de Dieu enuers les hommes! ô charité incomprehensible de nostre Pere celeste enuer nous! Il a preneu tres-certainement que nous l'offencerions par vne infinité de péchés, comme nous auons fait, & faisons encore tous les Iours, & au lieu de se résoudre comme il en auoit le droit par sa justice, à nous precipiter dans l'abyssme de la malediction Eternelle, & à nous faire ressentir, comme à l'esprit malin, & à tous les complices de sa reuolte (Es. 66. 24. Matth. 3. 12.) *le ver qui ne meurt point, & le feu qui ne s'esteint*

*Estéint point* : il a esté si bon, & nous a aimés à vn tel poinct, que nous voulant faire misericorde, & ne le pouuant faire que sa iustice ne fust satisfaite, ce qu'elle ne pouoit faire que par vne satisfaction infinie, laquelle son Fils seul pouuoit faire, en prenant sur soi la peine de nos crimes ; il s'est volontairement resolu à le liurer pour nous à cette peine ; c'est à dire, à la mort, & mesme à vne mort accompagnée de tout ce dont l'ire de Dieu, la malice des hommes, & la fureur des Demons la pourroit rendre horrible & effroyable ; afin que croians en lui, & implorans la misericorde de Dieu en son Nom, nous obtenions de sa clemence, la remission de nos pechés, & la vie Eternelle. Ne serions nous pas des monstres de stupidité & d'ingratitude, si vne si grande bonté ne nous attendrissoit le cœur, & ne nous donnoit de l'amour pour celui qui en a tant eu pour nous ? Si comme il nous a donné liberalement tout ce qu'il auoit de plus precieux dans ses thresors, non le Paradis terrestre, comme à Adam, non le celeste, comme aux Anges, mais ce qui vaut incomparablement d'auantage que ni le terrestre ni le celeste, son Fils vnique, & bien aimé ; nous ne lui donnions reciproquement, tout ce que nous auens, tout ce

que nous pouuons, & tout ce que nous sommes: si quand il nous *commande de pardonner* à nos prochains (Eph. 4. 32.) *comme il nous a pardonné par Iesus Christ.* nous ne nous y disposions franchement; si nous ne leur estions liberaux de nos biens, quand il nous le commande, comme il nous l'a esté du propre sang de son Fils vnique; & si en fin ayans esté rachetés par vn si grand prix, nous ne nous rendions soigneux de le (1. Cor. 6. 20.) *glorifier en nos corps & en nos Esprits lesquels lui appartiennent* par vn si grand droit? C'est à cette meditation, Mes Freres, que nous appelle aujourd'hui l'action à laquelle Dieu nous conuie, ce sacrement n'estant autre chose que la commemoration de la mort, que Iesus Christ a soufferte pour nous en la Croix selon le Conseil desni de la prouidence de Dieu: Car (comme dit S. Paul 1. Cor. 11. 23.) *en la mesme nuit qu'il fust liuré il prit le pain, & ayant rendu graces le rompit, & dit: Prenez mangés, ceci est mon corps qui est rompu pour vous; faites ceci en commemoration de moi.* Semblablement aussi il prit la coupe, disant, *Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang: faites ceci toutes fois & quantes que vous en boirés en commemoration de moi: Car toutes fois & quantes que vous mangerés de ce*  
pain

*Pain & boirés de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, iusques à ce qu'il vienne.* Mais ce n'est pas, vne simple commemoration, c'est vn sacrement, en l'vsage legitime duquel, les choses mesmes qu'il nous signifie nous sont presentées & exhibées: En y faisant commemoration de la mort de Christ, le bien fait mesme de cette mort, nous y est conseré: car comme entre les hommes bien souuent par la tradition d'vne plume, d'vne clef, d'vne motte de terre, se fait la translation d'vn domaine, d'vne maison, d'vn heritage; ainsi quand nous nous approchons de cette sainctetable, nous y deuous venir avec cette ferme persuasion que ce pain qui nous y est rompu, nous sera fait la communication de son corps; & cette coupe qui y est benite, la communication de son sang; & qu'a mesure que nous y receurons de la main des Ministres, ce pain & ce vin qui nous y sont presentés, Dieu, nous y donne, la chair & le sang de son Fils, avec tout le merite de s<sup>on</sup> obeyssance; son Esprit avec toutes ses consolations, & le droict à son Paradis, & à tous les biens de l'Eternité.

Finalemēt Mes Freres, souuenons nous que Iesus Christ est bien entré en la mort, mais qu'il n'y est pas demeuré: qu'il a bien

esté (Rom. 4. 25.) *liuré pour nos offences, mais qu'il est aussi ressuscité pour nostre iustification*: Dieu l'ayant deslié pour jamais des liens de cette mort à laquelle l'auoyent reduit ses douleurs, & l'ayant mis en possession de l'immortalité glorieuse, parce qu'il lui auoit parfaitement satisfait pour nous, & qu'ainsi sa iustice n'ayant plus rien à lui demander, il estoit raisonnable que les portes de la prison lui fussent ouuertes. Imprimons bien cette salutaire doctrine en nos cœurs, pour estre parfaitement assurez de nostre iustification deuant Dieu, contre toutes les apprehensions, & toutes les alarmes que nos pechés & l'ire de Dieu nous pourroyent donner. Il est vrai que nous auons offensé Dieu par plusieurs pechés, & que sa iustice qui ne sauroit laisser le peché impuni veut estre satisfaite; mais elle l'a esté parfaitement, par Iesus Christ nostre Sauueur qui a payé pour nous, comme nostre pleige; & apres auoir payé, est sorti de prison, comme ne deuant plus rien, pour ceux pour qui il y estoit entré. Ce payement ayant esté fait, & Dieu lui en ayant donné vne quittance si authentique en le ressuscitant des morts, nous deuous estre tres-certains que sa iustice qui n'exige jamais deux fois le payement d'vne mesme dette, l'ayant re-

ceu



ce de lui, ne l'exigera pas de nous; mais qu'il nous tiendra quittes, ne plus ne moins; que si nous n'avions jamais peché, ou que si nous en avons porté la peine en nos propres personnes. C'est pourquoy S. Paul se glorifie en termes si magnifiques, & pour soi mesme, & au nom de tous les esteus disant, (Rom. 8. 32.) *Qui est ce qui intentera accusation contre les esteus de Dieu? Dieu est celui qui iustifie. Qui sera celui qui condamnera? Christ est celui qui est mort, & qui plus est qui est ressuscité. Que cela mesme nous assure, que comme Dieu l'a ressuscité des morts, pareillement aussi il nous en relevera quand nostre rang sera venu; car là où il est, il veut que nous soions aussi: Nous croyons & pourtant nous parlons, (dit l'Apostre 2. Cor. 4.) Sachans que celui qui a ressuscité le Seigneur Iesus, nous ressuscitera aussi par Iesus Christ, & nous fera comparoir en sa presence. Puis donc que par la resurrection, nous sommes certains de la nostre, lors qu'en ce present siecle nous voions nos corps suiets à plusieurs infirmités, douleurs, & maladies à cause de la foiblesse de nostre nature & exposés à plusieurs opprobres & persecutions à cause de la profession du S. Euangile, & que nous nous representons qu'ils ont un jour à estre dissous par la mort, & reduits*

en poudre; ne nous en scandalisons point, mais possédons nos ames en patience, attendans avec Job, que nostre changement vienne; & que cependant (Phil. 3. 20.) nostre conuersation soit comme de bourgeois des Cieux attendans le Sauueur qui est Christ le Seigneur lequel transformera nostre corps vil, afin qu'il soit rendu conforme à son corps glorieux. C'est vn effect certain & infallible de nostre communion avec lui, dont, comme il nous donne les assurances dans son Euangile, & les gages en ce sacrement, nous ne deuous nullement douter qu'il ne nous donne aussi l'effect, lors qu'il apparoitra des Cieux avec les Anges de sa force, pour se rendre glorieux en tous ses saints & pour nous recueillir tous ensemble dans son Paradis, où nous lui en rendrons, comme aussi au Pere & au S. Esprit tout honneur, gloire &c.